

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Toute facture non protestée ou non contestée dans la huitaine de sa réception, est censée définitivement acceptée. Toutes réclamations devront être faites par écrit.
2. Nos factures sont payables à SERAING, au comptant et sans escompte
La création de traites ou d'autres dispositions n'entraîne aucune dérogation à ce principe. La TVA est toujours à charge du client.
3. Toute facture impayée à son échéance, porte de plein droit et sans mise en demeure, intérêt conventionnel de 15 % l'an.
Indépendamment de ce qui précède, le non-paiement d'une facture à son échéance entraîne de plein droit, et sans mise en demeure, l'application d'une clause pénale de 15 % de tout montant impayé avec minimum de 125 Euros à titre d'indemnité forfaitaire et irréductible (Art. 1152 du Code Civil).
4. En cas de litige, les tribunaux de LIEGE-VILLE sont seuls compétents territorialement.
5. Les présentes conditions générales annulent expressément toutes celles qui leur sont opposées. Elles annulent notamment toutes clauses arbitrales éventuelles.
Les dérogations aux dites conditions générales n'auront de valeur qu'après avoir fait l'objet d'une approbation écrite de notre part.
6. La pose des recouvrements de sol ou de mur s'effectue toujours (sauf avis contraire stipulé sur la présente remise de prix) dans des pièces vides de tous meubles et objets, les surfaces à recouvrir et mises à disposition des poseurs seront propres, lisses et sèches (dans le cas d'une pose de plancher, linoléum, liège de sol, ou parquet l'humidité présente dans le support n'excédera pas 3%, l'humidité ambiante de la pièce n'excédera pas 50%) la température de pose idéale minimum pour tous types de revêtements de sol est de 15° au sol et 18° ambiante.
7. La livraison, celle-ci sera effectuée dans le plus bref délai possible, sans qu'il soit fait quelconque reproche au vendeur, si des circonstances imprévues venaient à retarder la dite livraison.
Compte tenu des difficultés inhérentes au transport de marchandise, aux facteurs de retards non prévisibles lors de toutes livraisons, nous ne saurions trop vous recommander de tenir compte de ces possibles impondérables lors de vos planifications.
8. Sauf dispositions contraires annexées au présent devis, la localisation géographique des chantiers n'excédera pas le rayon de 25 km au départ de notre siège social situé à : Seraing 4100, rue du Sewage 8. Dans le cas contraire, un déplacement pourrait être porté en compte en surplus de la présente remise de prix.

NB : Lors de travaux effectués par l'entreprise enregistrée décoR'tout sa, pour pouvoir bénéficier du taux de TVA de 6%, vous devez tenir compte des conditions suivantes, que votre habitation ait plus de 5 ans ou plus de 15 ans d'ancienneté:

- Vous pouvez transformer, rénover, réhabiliter, améliorer, réparer ou entretenir votre habitation. Démolir entièrement une ancienne habitation et en reconstruire une autre, ou en garder seulement quelques murs ne permet pas de bénéficier de ce taux. Les travaux de nettoyage, comme par exemple le nettoyage des fenêtres, sont eux aussi exclus;
- Il doit s'agir d'un logement privé. Les immeubles de bureaux et les commerces n'entrent pas en ligne de compte;
- Vous devez faire exécuter les travaux par un entrepreneur enregistré; (décoR'tout sa : **ENREGISTR.092201**)

- Vous devez remettre à l'entrepreneur une attestation par laquelle vous déclarez que l'habitation a plus de 5 ans et qu'elle sera utilisée à des fins privées.

Garantie ERRT

Dalles equestres et sols caoutchoucs

L'acheteur n'a le droit de réclamer que si les conditions d'utilisation exactes nous étaient connues lors de l'acceptation de la commande et que l'acheteur a correctement utilisé les marchandises livrées et/ou emportées,

Les offres téléphoniques ou verbales sont faites au meilleur de nos connaissances et croyances, mais ne sont obligatoires que par confirmation écrite.

Nous nous efforçons de fournir des conseils techniques pour l'utilisation de nos produits ou produits distribués par nos soins.

Nous ne sommes pas fabricant d'aucun matériaux, de même les fiches techniques fournies, le sont par les différentes usines de fabrication,

Ces conseils sont gratuits et ne représentent que notre expérience, qui ne sont pas considérés comme garantis, ils ne créent aucune réclamation contre nous, y compris en ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle de tiers.

La responsabilité pour les dommages indirects est exclue, à moins que nous ne soyons prouvés intention ou faute lourde; la responsabilité conformément à la loi sur la responsabilité du fait des produits reste inchangée.

Les défauts d'une partie des marchandises livrées ne donnent pas droit à la réclamation de la livraison complète.

Dans le cas de produits de tiers (marchandises commerciales), notre responsabilité est limitée à la cession des créances auxquelles nous avons droit contre le fournisseur, à moins que nous ayons identifié des défauts évidents. Le client doit inspecter les marchandises immédiatement après leur réception pour les défauts.

Il est particulièrement obligé - également par le biais du traitement d'essai - de vérifier si les marchandises livrées présentent des défauts ou non.

Si le client ne parvient pas à le faire, nous ne serons pas responsables des défauts qui auraient pu être détectés par une inspection et un traitement d'essai appropriés.

Nous recommandons au client d'examiner spécifiquement les marchandises livrées afin de déterminer si elles conviennent à l'utilisation et à la destination prévues.

Le test peut également inclure un traitement d'échantillon.

Tout défaut constaté doit nous être signalé par écrit immédiatement avant le traitement des marchandises - si possible en soumettant des échantillons - avec une description détaillée des défauts. La notification écrite des défauts doit nous parvenir au plus tard 14 jours après la réception des marchandises. Notre responsabilité est exclue pour les vices identifiables qui ne nous sont pas signalés par écrit dans ce délai.

Notre responsabilité pour les dommages imprévisibles et / ou atypiques sera limitée en valeur au montant de la partie du prix d'achat attribuable à la partie utilisée de la livraison réclamée.

Les réclamations du client d'une erreur de livraison expirent dans les 4 mois à compter de la réception de la marchandise.

Pour les petites différences de structure et de couleurs ainsi que pour les poids et mesures spécifiques, nous ne pouvons pas assumer de responsabilité et réserver ainsi les écarts dans les limites habituelles. En outre, nous soulignons expressément que l'étirement et le rétrécissement élastique et à froid des plaques de caoutchouc ne peuvent pas être évités jusqu'à $\pm 2\%$ de la longueur totale dans les deux sens. Sauf indication contraire, nos produits sont fabriqués à partir de granulés de caoutchouc recyclés avec une surface incrustée de peinture, de sorte qu'une couleur

durable ne peut jamais être garantie. Un avis de défauts après l'adhésion des produits en caoutchouc ne peut plus être pris en compte.

La dégradation des granulés agglomérés se détachant par l'usage est normale, et considéré comme une dégradation logique,

Informations et conseils sur les produits:

Mesures et poids.

Descriptions. Les instructions de traitement figurant dans les brochures et les imprimés que nous utilisons ne sont pas contraignantes.

Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques mineures aux informations contenues dans les illustrations, les descriptions. Traitement des instructions dans les brochures et les imprimés pour les livraisons précédentes.

Les informations sur les possibilités de traitement et d'application de nos produits, les conseils techniques et autres informations, nous donnons au meilleur de nos connaissances basées sur notre expérience, cependant, sans obligation et à l'exclusion de toute responsabilité, les propriétés ne sont jamais garanties. Toutes les déclarations concernant nos produits, en particulier leur aptitude au mélange et leur aptitude à l'emploi, doivent être considérées comme des valeurs approximatives. Ces informations ne constituent pas une assurance des caractéristiques de nos produits, sauf si nous avons expressément indiqué par écrit une assurance allant au-delà de la simple divulgation des informations ci-dessus. Cela s'applique également aux résultats des analyses chimiques et physiques communiquées au client.

Nos déclarations, basées sur notre expérience selon certaines connaissances, ne dégagent pas l'acheteur de la nécessité de vérifier nos produits pour leur propre usage.

Cela s'applique également si nous avons déjà livré des échantillons.